

Jorat-Mézières



COMMUNE
INFOS





Plaquette de Jorat-Mézières

Chères habitantes, chers habitants,
A chaque début d'été et pour la quatrième année, nous avons le plaisir de vous faire parvenir cette plaquette, outil de communication et d'information de votre commune.

Nous vous en souhaitons une belle découverte et une bonne lecture.

Quatrième année de la législature

Durant cette année, du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, nous avons soumis 9 préavis au Conseil communal. Tous ont été acceptés.

La Municipalité tient habituellement ses séances les lundis à 16h. Durant cette année, la Municipalité a tenu 45 séances et traité plus de 1500 objets à l'ordre du jour. Depuis mi-mars 2020 et les contraintes sanitaires liées au Covid-19, nous avons dû modifier la tenue de nos séances. Elles

se sont déroulées soit en vidéoconférence, avec certaines contraintes, ou dans une salle plus grande que notre salle de Municipalité afin de pouvoir respecter les directives sanitaires.

L'administration communale et le service de la voirie ont également dû s'adapter à cette situation. Nous avons mis en place plusieurs mesures durant cette période particulière. Vous trouverez ces informations complémentaires sur la page spécifique dédiée au Covid-19 en p. 4.

Je remercie mes collègues de la Municipalité, ainsi que chaque collaboratrice et chaque collaborateur qui œuvrent tout au long de l'année pour le bien de notre commune.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une excellente période estivale et une reprise en douceur vers une vie sociale avec le moins possible de contraintes liées au Covid-19.

Sommaire

INFOS MUNICIPALES

Compte-rendu Covid-19 4
Chronologie des mesures Covid-19 5
Trois défibrillateurs dans la commune 6
Théâtre du Jorat 8
Les tas de branches, ce n'est pas du «chenit»! 9
Travaux du carrefour de la Croix-d'Or 10
Collège Gustave Roud 12
L'année 2019 a été dédiée aux proches aidants du canton 13
Travaux et chantiers en cours 14
La Fondation des Chardouilles 15
La Protection civile 16
Le Service de défense incendie et secours (SDIS) 18
L'eau que nous buvons 20

INFOS COMMUNALES

Numéros utiles 22
Liste des préavis municipaux 24
Les brèves 25
Piscines familiales 26
Déchetterie 27
Matériel de vote 28

VIE LOCALE

La Société du jumelage Carrouge – Carrouges (F) 29
Nos nonagénaires 29
Associations et sociétés locales, sports et loisirs 30
Souvenirs 2019-2020 31

AGENDA

Événements 2020-2021 32

Impressum

Publication officielle de la commune de Jorat-Mézières
Responsable: Valérie Ethenoz
Tirage: 1600 exemplaires
Photo de couverture: vue aérienne de Gaëtan Gindroz
Conception graphique et mise en page: idéesse, Steve Guenat / Jorat-Mézières
Imprimé en Suisse par Imprimés Services Sàrl



Horaire d'ouverture du bureau communal

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
8h00 - 12h00	8h00 - 12h00		8h00 - 12h00	8h00 - 12h00
	17h00 - 19h00	14h00 - 17h00		



Pendant la période estivale (du 6 juillet au 21 août 2020), le bureau communal sera fermé le mercredi après-midi et ouvert le mercredi matin de 8h00 à 12h00.



Administration en ligne

Les prestations suivantes sont disponibles via «accès rapides, guichet virtuel»:

- Pré-annonce d'une arrivée dans la commune
- Changement d'adresse dans la commune
- Annonce d'un départ de la commune
- Commande d'une attestation d'établissement
- Inscriptions ou départs des chiens



Le lien se trouve sur le site: www.jorat-mezieres.ch

Identité de la commune



Nom de la Commune	Jorat-Mézières
Localités rattachées	Carrouge, Ferlens, Mézières
Sobriquet des habitants	Aucun pour l'instant
District	Lavaux-Oron
Adresse	Route du Village 35, case postale 35 1084 Carrouge
Téléphone	021 903 02 02
Courrier électronique	administration@jorat-mezieres.ch
Site	www.jorat-mezieres.ch
Ville jumelle	Carrouge avec Carrouges France
Superficie – altitude	1107 ha – 742 m
Superficie des forêts	183 ha
Transports publics	Bus TL, lignes 62 + 65 Cars postaux, lignes 75 + 383
Nombre d'habitants	2949 (au 31.12.2019)
Arrivées en 2019	303
Départs en 2019	234
Naissances en 2019	29
Décès en 2019	18
Taux d'imposition	73% en 2020
Municipalité	7 membres
Conseil communal	55 membres

Services publics communaux

SERVICE	CONTACT	TITRE	TÉLÉPHONE	E-MAIL
Greffé municipal	Valérie Pasteris Marlène Muriset Myriam Marcuard Valérie Ethenoz	Secrétaire municipale Secrétaire adjointe Secrétaire adjointe Secrétaire administrative	021 903 02 02	administration@jorat-mezieres.ch
Bourse communale	Patricia Dutoit Cynthia Emery Serge Delessert	Responsable	021 903 02 02	bourse@jorat-mezieres.ch
Contrôle des habitants	Chantal Jaquier Myriam Marcuard	Responsable	021 903 02 02	population@jorat-mezieres.ch
Employés communaux	Philippe Bach Loïc Breitenstein Matthieu Chappuis Etienne Cherpillod Sébastien Détraz Florian Trolliet Pascaline Meusy	Responsable Apprentie	079 321 09 14	voirie@jorat-mezieres.ch
Conseil communal	Patrick Emery Catherine Poncelet	Président Secrétaire		

Compte-rendu Covid-19 pour la Commune au 17 juin 2020



Le vendredi 13 mars 2020 et le nom Covid-19 resteront malheureusement gravés dans nos souvenirs. De par l'ampleur de cette pandémie et tenant compte de la situation que nous avons traversée et que nous traversons encore toutes et tous depuis cette « fameuse » date, je tiens à vous faire un compte-rendu succinct de ce qui s'est passé au sein de la Commune et de la Municipalité depuis le début de cette crise sanitaire:

Dans la première quinzaine de mars: quelques jours avant les décisions fédérales et cantonales qui étaient annoncées pour le 16 mars, la Municipalité a préparé divers éléments en anticipation des futures décisions dont un plan de continuité du fonctionnement de l'administration communale. Ce plan de continuité a permis d'anticiper une absence de collaboratrices et collaborateurs jusqu'à 60% des effectifs.

Le 16 mars: suite aux décisions du Conseil fédéral et du Conseil d'Etat, les mesures suivantes ont été prises:

Les bureaux communaux et les locaux de la voirie n'ont plus été accessibles au public, mais sont restés fonctionnels. Les collaborateurs du greffe et de la bourse ont répondu au téléphone et aux courriels tous les jours.

Un tournus a été mis en place afin qu'une seule personne de chaque fonction soit présente au bureau communal, à tour de rôle.

Les 17 et 23 mars: les communiqués officiels de la Municipalité ont été publiés avec comme mesures immédiates les décisions ci-après: annulation de toutes manifestations - fermeture des infrastructures culturelles et sportives - interdiction

de tout rassemblement de plus de 5 personnes - mise en place de mesures pour l'aide aux personnes vulnérables. La déchetterie de la Louye est toutefois restée ouverte avec une limitation à 5 personnes dans l'enceinte du site.

Le 19 mars: tous les syndics du district ont été convoqués à une séance pour la mise en route du plan ORCA sur le canton de Vaud.

Le 26 mars: nous avons mis en place une solution pour les personnes à risques qui n'avaient pas de solution pour faire leurs courses ou qui avaient besoin d'aide. Les courses et les livraisons ont été organisées avec 2 personnes auxiliaires de la commune.

Afin d'éviter tout contact et échange d'argent, la Commune a avancé l'argent des achats et les a refacturés ensuite.

Dès le 30 mars: 3 personnes au maximum de l'administration ont été présentes simultanément dans les bureaux communaux. Cela a permis d'assurer les services minimums et d'éviter une proximité à risque pour les personnes.

J'ai demandé à tous mes collègues municipaux d'engager de suite avec les entreprises locales, et dans la mesure du possible, les travaux prévus au budget 2020, ceci afin de les soutenir dans leurs activités.

Egalement, d'entente avec la responsable de la bourse communale, nous avons décidé de faire les paiements aux entreprises dans un délai de 10 jours, au lieu des 30 jours habituels.

Le 6 avril: nous avons mis en place une action pour soutenir les personnes à

risques étant obligées de rester chez elles; ce sont ainsi plus de 460 bons offerts par la Commune pour un repas à l'emporter qui ont été postés. A nouveau les deux jeunes ont été présentes pour les livraisons ponctuelles.

Avril et mai: la Municipalité a anticipé et proposé des réductions ou abandons de loyers à ses locataires commerciaux. Le bureau communal a rouvert ses portes le 4 mai dernier.

Juin: les installations sportives, ainsi que les locations des salles communales ont pu rouvrir.

J'arrête ce journal de bord avec ces dernières informations. La suite des mesures en lien avec le Covid-19 appartient aux décisions futures que nous ne connaissons pas au moment de la clôture des textes de votre journal communal.

Je ne peux terminer sans adresser mes remerciements à l'ensemble des habitantes et habitants pour leur patience et leur sens de la solidarité durant cette période difficile.

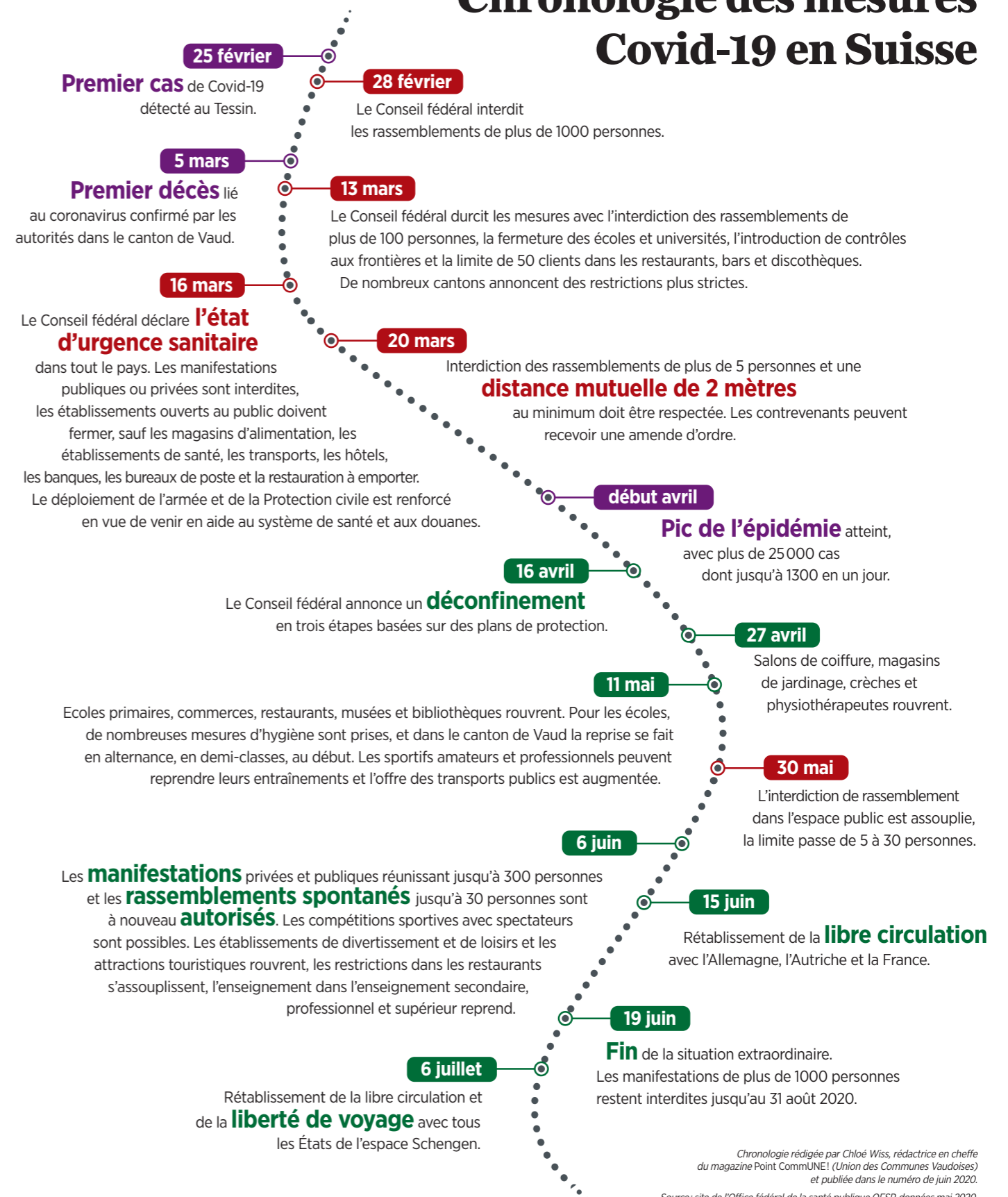
Je voudrais rendre hommage également à celles et ceux qui ont rendu plus douce cette période de confinement: boulangers, caissières, restaurateurs, commerçants en général, pharmaciens, postiers, livreurs...

La situation communale est opérationnelle et fonctionne bien grâce à l'engagement de toutes et tous. Je profite de remercier toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la Commune pour leur disponibilité et leur engagement pendant cette période difficile et d'incertitude.

Dicastères Administration générale, finances, ressources humaines, transports publics, médias
Délégations Assemblées des Syndics du district, de la région d'Oron et du Haut, membre du Conseil de l'Union des Communes Vaudoises (UCV), délégué aux TL, membre du CA des TL, présidence du Centre médical du Jorat (Champ de Plan SA), Hôpital de Lavaux, groupe de travail transports Broye-Lausanne



Chronologie des mesures Covid-19 en Suisse



Chronologie rédigée par Chloé Wiss, rédactrice en chef du magazine Point CommUNE! (Union des Communes Vaudoises) et publiée dans le numéro de juin 2020.

Source: site de l'Office fédéral de la santé publique OFSP données mai 2020.

Trois défibrillateurs dans la commune



Trois défibrillateurs Powerheart G5 sont désormais à disposition de tous 24h/24 sur le territoire communal.

Au soir du 23 janvier 2020, plus de 80 personnes ont répondu, avec grand intérêt, à la séance d'information publique organisée par la Commune.

Plusieurs sujets ont été abordés:

- Présentation du défibrillateur par M. Xavier Deus, responsable commercial de la société Aprotect, notre fournisseur;
- Présentation du concept cantonal de premiers répondants par M. Christophe Roulin, membre fondateur de la Fondation «First Responders»;
- Comment pratiquer les gestes de premiers secours et utiliser le défibrillateur.

Démonstration des gestes qui sauvent:



Lors de la soirée, plus d'une trentaine de participants se sont inscrits à la formation BLS/AED reconnue par le Swiss Resuscitation Council SRC qui se sont tenues à la salle des Enfants Bourgeois à Mézières.

Vous avez 18 ans révolus et avez suivi le cours BLS/AED reconnu SRC? ... alors n'hésitez plus et devenez «premier répondant».



Vous trouverez toutes les informations utiles sur www.fondation-first-responders.ch

Quelques chiffres

Dans le canton de Vaud, **chaque jour, 2 personnes** sont victimes d'un arrêt cardiaque.

Seule **1 personne sur 20** survit.

Plus de 70% de ces arrêts cardiaques se produisent à domicile, généralement durant la journée.

Une ambulance met en moyenne **10 minutes** pour arriver sur place, contre **5 minutes pour un «premier répondant»**.

Carrouge: accès parking souterrain, à côté de la boîte des votations



Mézières: à côté du pilier public, bâtiment de la grande salle



Ferlens: à gauche de la porte d'entrée du bâtiment communal (ancien collège)



Personnel communal

Florian Trolliet, remise diplôme 2.7.2019



M. Florian Trolliet a terminé avec succès ses examens de fin d'apprentissage d'agent d'exploitation dans le secteur de la voirie auprès de notre Commune et a reçu son diplôme en juillet 2019, accompagné par une délégation municipale. Il est chaleureusement félicité par la Municipalité pour ses résultats.

Etant d'accord de continuer son travail pour la Commune de Jorat-Mézières, M. Trolliet a été engagé en tant qu'employé dès le 1^{er} août 2019. Nous lui souhaitons une belle continuation au sein de notre équipe de la voirie.

Etant d'accord de continuer son travail pour la Commune de Jorat-Mézières, M. Trolliet a été engagé en tant qu'employé dès le 1^{er} août 2019. Nous lui souhaitons une belle continuation au sein de notre équipe de la voirie.

Engagement de M. Zanutel



M. Lucien Zürcher a souhaité arrêter son activité de contrôle des stationnements sur notre territoire communal en février 2020. Suite à son départ et d'en-

tente avec la Commune de Servion, nous avons regroupé nos recherches pour engager une seule personne pour les deux communes. Cette synergie constructive permet ainsi d'assurer un travail régulier et constant pour le contrôle des stationnements dans nos communes respectives. Dès lors, M. Jean-Marie Zanutel, a été engagé au 1^{er} mars 2020 pour assurer cette activité.

La Municipalité adresse ses remerciements à M. Zürcher pour son travail et souhaite la bienvenue à M. Zanutel.

Théâtre du Jorat

Subventions prolongées

Le Canton de Vaud et la Commune de Jorat-Mézières ont décidé de renouveler, pour la troisième fois, leur soutien au Théâtre du Jorat. La Grange Sublime accueille une quinzaine de spectacles par an dans une salle de mille places entièrement en bois.

Les partenaires ont signé jeudi 5 février 2020 une nouvelle convention de trois ans pour les années 2020 à 2022. Elle prévoit un soutien annuel de 540'000 francs pour le Canton et 45'000 francs pour la Commune, des montants similaires aux précédentes subventions.

Les moyens financiers alloués permettront «à cette institution culturelle unique de continuer à accueillir des productions de haut niveau artistique relevant de divers registres (théâtre, danse, opéra, humour, arts circassiens, musique actuelle, musique classique ou encore chanson)», expliquent les deux parties.

Cela permettra aussi d'inviter dans son programme des institutions et des compagnies vaudoises, de valoriser son écrin en tant que patrimoine culturel et de développer des actions de médiation culturelle autant pour les jeunes, les scolaires que le public non averti. Ces objectifs sont à mettre en parallèle avec le souhait de maintenir des prix abordables afin d'assurer une accessibilité à un large public.

Au vu de la situation sanitaire actuelle, toutes les productions prévues en mai et juin ont été annulées. Au moment de l'impression, les autres spectacles d'août à octobre sont maintenus. Il vous est recommandé de consulter les informations officielles du Théâtre sur le maintien ou pas du programme.

Malgré cette situation difficile pour le Théâtre – annulations ou reports de spectacles –, la Municipalité a décidé de maintenir son soutien, tout comme le canton.



Photo: Céline Michel



Une aide annuelle de près de 600'000 francs sera versée par le Canton de Vaud et la Commune de Jorat-Mézières jusqu'en 2022 grâce à une nouvelle convention signée jeudi 5 février 2020.



Les tas de branches, ce n'est pas du «chenit» !

Que se passe-t-il dans nos forêts? Faudrait-il mieux les nettoyer? Et les cheveux de glace, vous connaissez?

En ces temps marqués par la crise Covid-19, nombre de casaniers ou de bourreaux du travail se sont mués en promeneurs. Ils parcourent ainsi les belles forêts de Jorat-Mézières, s'émerveillant du chant des oiseaux... et s'énervant contre les obstacles constitués par des tas et andains de branches jonchant le sol.

Pourtant, ce n'est pas de la négligence, car le visage de nos forêts change. Tempêtes, sécheresse, ravageurs mettent les arbres à rude épreuve et exigent une exploitation adaptée aux circonstances, parfois intensive. On peut voir, çà et là, des opérations de bûcheronnage se poursuivre depuis le printemps. Leurs traces ne passent pas inaperçues, sous forme de piles de grumes et de tas de bois-énergie le long des chemins. Et puis, il y a ces branchages laissés épars au pied des arbres. Faudrait-il et vaudrait-il mieux nettoyer la forêt?

Tout le monde n'apprécie pas de voir des branches par terre. Certains promeneurs les considèrent comme du désordre ou comme le résultat d'un travail négligé. Or, ces branches sont intentionnellement laissées au sol ou grossièrement entassées. Elles offrent en effet le gîte et le couvert à quantité d'animaux, de plantes et de champignons. En outre, ces amas restituent peu à peu de précieux éléments fertilisants à la terre, grâce à la décomposition des feuilles puis du bois par les microorganismes. En outre,

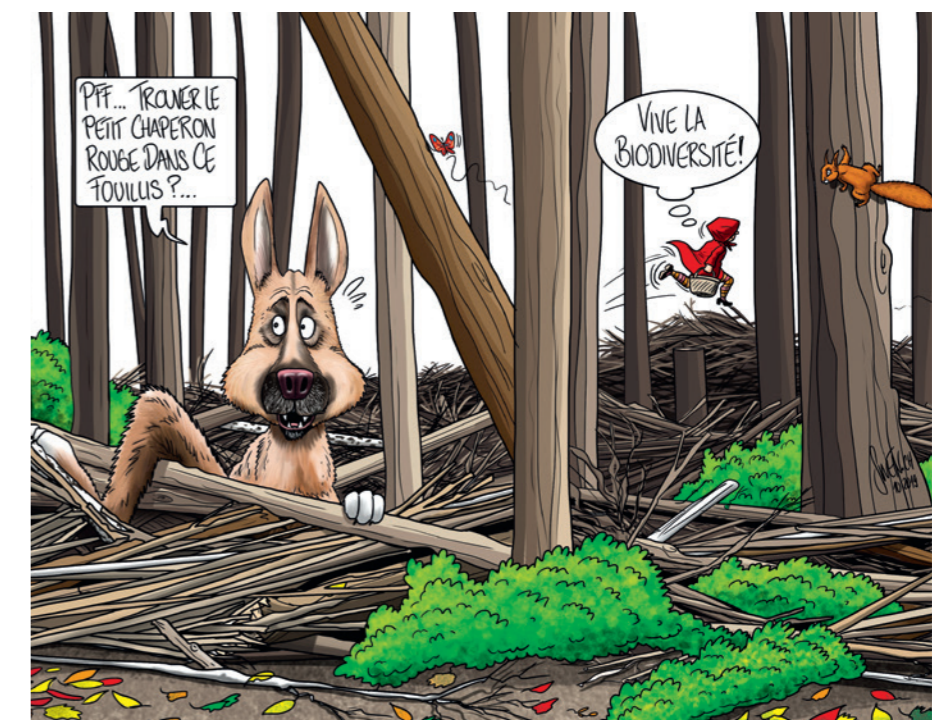
les branches contribuent à protéger le sol du vent, des intempéries et d'une pression excessive. On les utilise aussi pour protéger les couloirs de débardages, les «layons» comme les appellent les bûcherons, où circulent les engins forestiers.

Plus de branches à terre, plus d'oiseaux dans les airs

Plus de 40% – 25'000 bien comptées – des espèces animales et végétales présentes chez nous trouvent leur habitat en forêt. Les oiseaux profitent aussi d'une sylviculture plus proche de la nature. Selon la Station ornithologique de Sempach, en forêt, les effectifs d'oiseaux ont crû de 20% depuis 1990. Par contre, scolytes et bostryches ne peuvent se multiplier dans les branchages; leurs écorces trop fines et sèches ne permettent pas à ces ravageurs de se reproduire.

Les propriétaires de forêts et les forestiers exercent d'autre part une surveillance constante sur l'évolution de ces insectes. Plus de 40% de nos plantes et animaux indigènes trouvent leur habitat en forêt. Les tas de branches sont particulièrement bénéfiques à cet égard.

A propos d'observation: en hiver peuvent apparaître de curieuses formations sur des branches mortes, des cheveux de glace. Regardez autour de vous lorsque vous irez en forêt par des températures légèrement en dessous de zéro! Peut-être en verrez-vous de ces étranges filaments qui rappellent la barbe-à-papa. Vous trouverez l'explication de ce phénomène de la nature, avec des illustrations et bien d'autres informations sur l'univers forestier, sur le site internet de ForêtSuisse www.foretsuisse.ch.



Dessin: Silvan Wegmann

Travaux du carrefour de la Croix-d'Or à Carrouge

Début des travaux pour l'aménagement routier dans les secteurs de la Croix-d'Or et route du Mottey dans le but d'améliorer la sécurité des carrefours et des cheminements piétonniers, d'installer un éclairage public suffisant et d'adapter les arrêts de bus qui sont actuellement inadaptés pour les personnes à mobilité réduite.



Nous vous transmettons les informations de la DGMR concernant les travaux qui se dérouleront sans interruption jusqu'à la pose de la couche de roulement, prévue au début août 2020. La planification actuelle est la suivante:

E	Secteurs	Début - durée	Particularités
1A	Carrefour de la Croix-d'Or	09.03 -20.03	• Assainissement des collecteurs et des services sans perturbation du trafic
1B	RC 631 Carrefour de la Croix-d'Or (Route du Mottey)	09.03 -20.03	• Assainissement des collecteurs et des services hors chaussée, sans perturbation du trafic
2A	Carrefour de la Croix-d'Or	23.03-09.04	• Réfection des revêtements de la demi-chaussée • Régulation par feux à 2 phases • Obligation de tourner à gauche en direction de Carrouge en descendant le chemin de Haut-Mont • RC 631 en sens unique, ouverte du carrefour de la Croix-d'Or à Carrouge (Transit Carrouge - carrefour de la Croix-d'Or impossible)
2B	RC 631 Carrefour de la Croix-d'Or (Route du Mottey)	23.03-09.04	• Canalisations, bordures et chemin piétonnier, voie Jura. RC en sens unique, Croix-d'Or > Carrouge
3A	Pont sur la Bressonnaz - Carrefour Croix-d'Or	14.04 - début juillet	• Fermeture complète de la RC entre le pont de la Bressonnaz et le carrefour de la Croix-d'Or, transit impossible • Déviation des transports publics avec arrêts provisoires
3B	RC 631 Carrefour de la Croix-d'Or (Route du Mottey)	14.04 - fin juin	• Canalisations, bordures et réfection des revêtements, voie Alpes. RC en sens unique, Croix-d'Or > Carrouge
4	Ensemble	08-09.08 (Réserve 15-16.08)	• Couche de roulement Fermeture complète



Qu'est-ce qu'un essert communal ?

L'essert communal est un terrain agricole que la commune possède et loue aux agriculteurs de la commune.

*Le nom d'essert et non de terrain viendrait du patois vaudois
Essert, esserpî, essart; terre qu'on essarte, qu'on défriche
Action de déboiser une terre pour la mettre en culture*

Des séances ont été agendées cette année afin de redistribuer les terrains des agriculteurs arrivant à la retraite dans les différents villages. Quelques points soulevés nous ont amenés à plancher sur une directive communale afin de distribuer équitablement ces terrains.

De cette commission communale constituée d'agriculteurs de Carrouge, Ferlens et Mézières est sortie une directive. Ce document a pour but de déterminer les critères d'attribution des terrains agricoles appartenant à la commune et qu'elle loue à des tiers. Il constitue une aide à la décision à l'attention de la Municipalité et s'applique à tous les terrains agricoles dont la commune est propriétaire.



Les travaux ont suivi le planning jusqu'à la décision du Conseil d'Etat du 18 mars 2020 concernant la pandémie du Covid-19. Dès lors, les travaux ont été stoppés dès le 20 mars et ont repris dès que la situation s'est améliorée. C'est ainsi que le planning de la DGMR est quelque peu chamboulé.

Merci à toute la population pour son infinie patience.



Vue aérienne de Gaëtan Gindroz, 22 avril 2020

Collège Gustave Roud

Pourquoi ce collège ?

En 2011: la LEO contraint les établissements scolaires à une nouvelle organisation conforme à la loi. Les élèves primaires du côté nord de Mézières sont dans des petits collèges de une, voire deux classes. Ceux-ci ne répondent pas à la synergie d'un collège primaire d'un minimum de quatre classes. Il faut impérativement des

possibilités d'extension pour faire face à l'évolution démographique des vingt prochaines années.

En 2014: le Conseil intercommunal décide de construire les nouvelles infrastructures scolaires pour le degré primaire nécessaires à l'ASIJ sur le territoire de Carrouge, au lieu-dit «Du Trey». Cette implantation est choisie par rapport à sa situation géographique du recrutement des élèves des communes de Vucherens, Vulliens, Ropraz, Corcelles-le-Jorat, Carrouge

et Mézières. Ainsi que sur la commune de Servion pour les élèves de Ferlens, Servion et Les Cullayes. Et un agrandissement pour le degré secondaire sur la commune de Mézières au collège du Raffort.

En 2016: le Conseil communal de Carrouge accepte le plan partiel d'affectation du «Champ du Trey». Cette zone de 12'794 m² est réservée exclusivement à la construction d'un établissement scolaire. La même année, après que ce projet ait passé à la Confédération, le Canton accepte le changement d'affectation de cette zone agricole. Des oppositions et une motion ont retardé le projet, mais le principe de la démocratie suisse est respecté.

En 2017: acceptation du crédit d'étude de faisabilité d'une infrastructure scolaire sur le site de Carrouge, commune de Jorat-Mézières.

En juin 2018: le bureau EPURE de Moudon est choisi en tant qu'architecte.

En janvier 2019: présentation publique du projet du Collège Gustave Roud à Carrouge. Demande de crédit de construction de Fr. 37'500'000.- pour la construction du complexe scolaire Gustave Roud. Ce futur collège comptera une salle de gymnastique triple, 22 salles de classe, des classes de dégagement, une unité d'accueil de la petite enfance de 108 places (UAPE), une zone pour la psychologie, la psychomotricité et la logopédie (PPLS) ainsi que des espaces extérieurs.

Après un appel d'offres en procédure ouverte, l'adjudication est attribuée à l'entreprise HRS Real Estate SA, son siège est à Frauenfeld, une antenne à St-Sulpice.

Les travaux ont débuté le 14 avril 2020.

La fin des travaux est prévue à fin mai 2022.



L'année 2019 a été dédiée aux proches aidants du canton

Qui sont les proches aidants ?

Des personnes qui soutiennent un proche atteint dans sa santé, de près ou de loin, à un rythme régulier ou irrégulier, à titre non professionnel.

A ce jour, environ 86'000 Vaudoises et Vaudois apportent du soutien régulier à une personne de leur entourage.

Qui sont les personnes aidées ?

Des personnes de notre entourage atteintes dans leur santé ou dans leur autonomie.

60% de ces aidants poursuivent une activité professionnelle. Afin qu'ils puissent faire face à un quotidien difficile et qu'ils ne tombent pas eux-mêmes malades, des services d'aide sont proposés aux aidants.

Souvent les personnes âgées, malades ou handicapées ne peuvent rester vivre à la maison uniquement grâce au soutien d'un proche. Soigner et assister un membre de la famille au quotidien est un travail précieux mais exigeant.

Le proche peut être quelqu'un de votre famille, un ami ou un voisin. Son besoin d'aide peut être lié à l'âge, au handicap physique et mental, à la maladie ou à une situation de détresse particulière.

Pour aider, il faut savoir s'entourer. Demander et accepter l'aide des services de soutien est une démarche indispensable pour les aidants, afin de prévenir l'épuisement ainsi que l'isolement social et éviter l'éloignement d'une activité professionnelle.

Différentes prestations

L'allocation pour impotent AVS/AI: elle est versée à la personne qui a besoin d'une aide régulière pour les soins et pour accomplir les actes de la vie quotidienne.

La contribution d'assistance de l'AI: elle est prévue pour les bénéficiaires d'une allocation pour impotent et qui ont besoin d'une aide régulière pour vivre à domicile. Elle leur permet d'engager une personne qui leur fournira l'assistance dont ils ont besoin. Cette contribution concerne uniquement les bénéficiaires qui ne sont pas en âge AVS.

L'allocation cantonale en faveur des familles s'occupant d'un mineur handicapé à domicile: elle est destinée à reconnaître l'action particulière de l'un des parents lorsqu'il doit réduire ou cesser son activité professionnelle, pour aider son enfant handicapé à domicile.

L'allocation pour frais d'assistance AI: elle rembourse les frais de garde et d'assistance de membres de la famille d'un assuré sans activité lucrative et qui suit des mesures de réadaptation.

Nous savons que sur le territoire suisse:

- les aidants sont majoritairement des proches âgés de 45 à 65 ans et qui s'occupent de leurs parents ou beaux-parents;
- à l'âge d'exercer une activité lucrative, quatre personnes sur cinq sont à la fois aidantes et actives professionnellement;
- il existe d'importants écarts entre les cantons pour ce qui est de la prise en charge du coût des offres de décharge;
- les proches consacrent beaucoup de temps à certaines tâches, ils s'occupent d'aspects financiers, de rendez-vous médicaux, de l'organisation de l'aide et des soins à domicile, des transports et autres.

Quelles sont les difficultés que rencontrent les proches aidants ?

Les aidants apportent un soutien primordial aux personnes dépendantes, ils peuvent subir des difficultés à concilier leur vie personnelle avec leur rôle d'aidant. Les principales difficultés rencontrées sont le manque de temps, le stress, la fatigue, la culpabilité, la perte de revenu. Ils souffrent d'un manque de reconnaissance, et ne se sentent pas reconnus par les pouvoirs publics.

Il existe une association de proches aidants, www.proches-aidants.ch, 0800 77 88 00.

Vous soutenez votre conjoint malade ?

VOUS êtes un proche aidant !

Association de proches aidants

S'associer pour s'entraider. Appel gratuit

Rejoignez-nous: **0800 77 88 00**

www.proches-aidants.ch

Cette association regroupe différents partenaires dont une importante:

fondation PROXY la fondation suisse pour les proches-aidants

Cette fondation est présente pour aider les aidants dans l'écoute, la présence, l'aide au coucher, au repas, la veille, la sortie accompagnée, la lecture, les commissions, etc. Le site www.pro-xy.ch vous apportera diverses précisions utiles.



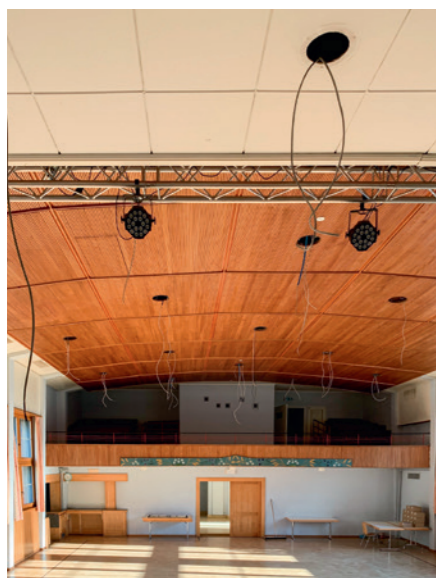
Travaux et chantiers en cours



Grande salle de Mézières

Après l'assainissement du système de ventilation et de l'introduction du chauffage à distance, il était prévu de procéder, par étapes, à la mise en conformité des installations électriques. Suite à différentes études et demande de crédit auprès du Conseil communal, il a été décidé d'installer l'éclairage de scène et dans le même temps de remettre en conformité l'entier des installations électriques du bâtiment en une seule étape.

L'ensemble de ces travaux qui ont débuté ce printemps vont permettre d'optimiser au maximum la qualité et l'ambiance d'éclairage lors des différentes représentations et manifestations.



Garderie des Libellules à Carrouge

Après plus de dix ans d'exploitation, il était temps de redonner un peu de jeunesse et de gaieté aux peintures des murs et plafonds de la garderie. Un magnifique mélange de couleurs donne un air estival à ces locaux.



Garderie Le Petit Panda à Mézières

Des locaux supplémentaires ont été attribués à la garderie afin de répondre aux normes. Par la même occasion, les peintures du hall distribuant le sous-sol et l'étage ont été entièrement refaites.

Refuge forestier de Carrouge

Après avoir été vandalisé, le couvert à broches du refuge a été entièrement refait afin de permettre aux personnes qui louent ce site de faire des broches ou grillades à l'abri et en toute sécurité.



Abattoir de Carrouge

Voici plusieurs années que l'abattoir a subi diverses modifications afin de répondre aux normes qui sont en constantes mutations aussi bien au niveau de l'abattage que du débitage.

Suite au départ de divers bouchers, un accord a été trouvé pour louer ce local à un seul exploitant. La gestion sera entièrement effectuée par ce dernier. Ainsi, il sera plus aisé de faire appliquer les directives en vigueur.



La Fondation des Chardouilles, une institution méconnue

La maison d'accueil des Chardouilles, propriété de la Fondation du même nom, reçoit toute l'année des groupes, des camps ou des séjours d'enfants, d'adolescents, de jeunes ainsi que des familles et des associations sportives, culturelles, etc. Pour une soirée, un week-end ou plus si souhaité.

Un peu d'histoire

En 1930, la Ligue vaudoise contre la tuberculose (section de Payerne) acquiert la bâtisse, pour le prix de Fr. 3800.-, y compris le terrain de 1345m². Cet achat, destiné à offrir des vacances estivales aux enfants des familles pauvres ou nécessiteuses de la Broye, ne sera ouverte que quelques semaines par année, en juillet et août. Cela durant une dizaine d'années, soit jusqu'en 1940.

Dès 1940, la maison n'est plus utilisée comme colonie de vacances. Nous savons que, pendant la Seconde Guerre mondiale, cet immeuble, portant alors le nom de «Colonie de la Reine Berthe», fut très souvent utilisé par l'armée.

Le 21 mars 1960, l'immeuble est vendu, pour Fr. 18'000.-, à l'association des paroisses protestantes de Plainpalais - La Jonction - La Roseraie - Acacias (Genève). Administrativement, le nom «association des Chardouilles» apparaît...

Dès lors, l'immeuble sera à nouveau utilisé comme colonie de vacances, au bénéfice des enfants genevois. D'importantes rénovations et transformations sont entreprises entre 1960 et 1984 (sanitaires, cuisine, dortoir, chauffage central et isolation). Dans les années 1990, la colonie pouvait accueillir 36 pensionnaires.

Toutefois, dès 1998, de nombreuses difficultés font jour quant à la gestion de cette maison, l'éloignement étant un problème. Dès lors, il est envisagé de céder l'immeuble. Des discussions avec le Conseil de Paroisse de Mézières



aboutissent, en décembre 1999, à la reprise de l'immeuble par la «Fondation des Chardouilles».

L'essentiel du capital utilisé provient de la «Fondation Jean-Daniel Rey». Ce dernier, par testament daté du 31 mars 1906, avait légué, à la paroisse de Mézières, un montant de 10'000.-, aux conditions suivantes: lorsque ce montant judicieusement placé aura atteint une somme suffisante, il sera destiné à la construction d'un home pour personnes âgées habitant Carrouge ou Mézières.

Aujourd'hui

La «Fondation Les Chardouilles» est donc l'émanation directe du fonds Jean-Daniel Rey, le but social ayant été un tantinet modifié, avec l'aval des services cantonaux de surveillance. Les ressources de la Fondation sont constituées par:

- Les revenus des locations de la maison d'accueil «Les Chardouilles»;
- Les intérêts de la fortune de la Fondation;
- Les libéralités ultérieures.

La gestion est confiée au Conseil de Fondation, composé de cinq membres:

- Le pasteur de la Paroisse du Jorat qui a la charge de la fraction de la Paroisse comprenant les villages de Carrouge et Mézières;
- Deux délégués de la Commune de Jorat-Mézières, résidant à Carrouge et Mézières, désignés par la Municipalité;
- Un délégué de la Paroisse du Jorat, résidant à Carrouge, désigné par le Conseil paroissial;
- Un délégué de la Paroisse du Jorat, résidant à Mézières, désigné par le Conseil paroissial.

Le Conseil est aujourd'hui présidé avec compétence par M. Jean-Pierre Gindroz. La gestion opérationnelle est confiée à une intendante, Mme Monique Henry, qui se charge, avec beaucoup de soin, de l'entretien courant, de la collecte des réservations et de tout ce qui est nécessaire au fonctionnement quotidien de ce grand bateau.

Sources: M. Jacques Porchet et les statuts de la Fondation.

La nouvelle organisation régionale de la Protection civile

Un nouveau bataillon doté de 650 personnes



Mme Béatrice Métraux, cheffe du Département des institutions et de la sécurité du Canton, M. Patrick Favre, commandant de la nouvelle région, M. Laurent Chatelain, remplaçant du commandant et M. Jean-Marc Chevallaz, président du comité de direction, lors de la cérémonie de prise de commandement le 29 août 2019 à Belmont-sur-Lausanne.

Le Conseil d'Etat vaudois avait adopté, le 24 juin 2014, le projet de modification de la loi d'exécution de la législation fédérale sur la Protection civile qui sous-entend une organisation simplifiée et réduite de la Protection civile, calquée sur le découpage des districts. A la suite des travaux effectués par un comité de pilotage sous la présidence de M. le Préfet, Daniel Flotron, les 17 communes* ont présenté leurs préavis courant 2018, intégrant statuts, budgets et inventaire des structures techniques, système informatique et ressources humaines.

Dès lors, les statuts acceptés par l'ensemble des législatifs communaux et approuvés par la cheffe du Département des institutions et de la sécurité, Mme Béatrice Métraux, permettent au nouveau comité de direction d'entamer le processus de décision. La nouvelle région du district de Lavaux-Oron disposait d'une

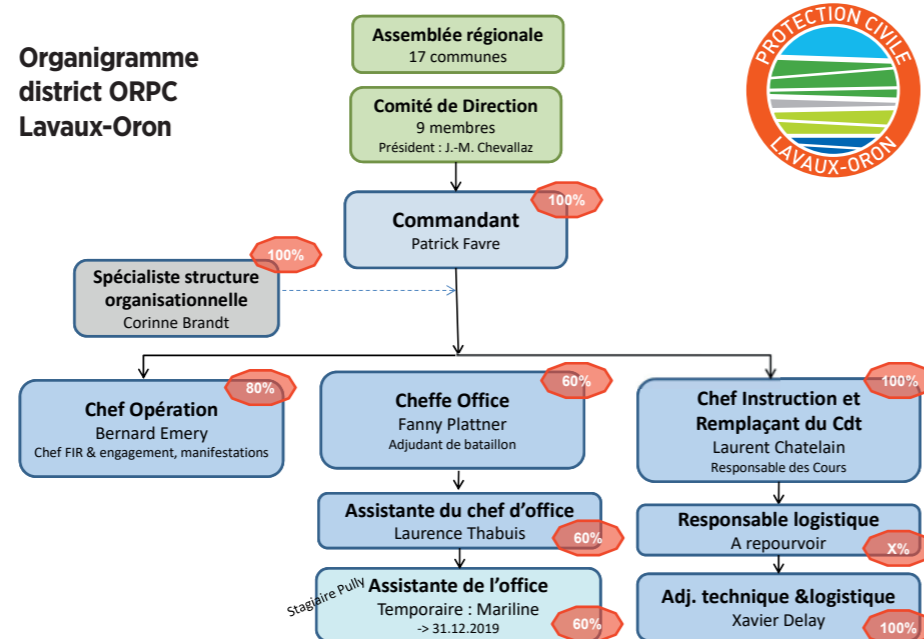
année pour mettre en place sa nouvelle organisation (Art. 40 Statuts). C'est ainsi qu'au **1^{er} juillet 2019**, les trois anciennes régions se sont regroupées et tout le personnel se retrouve dans les locaux du siège de l'office régional à Forel.

Quatre compagnies composent le bataillon de l'ORPC Lavaux-Oron, doté de 650 personnes environ à convoquer annuellement deux jours au minimum, 7 jours au maximum pour les soldats, 19 jours pour les autres fonctions. Huit officiers ont été nommés et sont amenés à conduire les opérations de l'instruction d'une compagnie constituée de 150 à 170 miliciens.

Source: rapport annuel 2019 PC

* Belmont-sur-Lausanne - Bourg-en-Lavaux - Chexbres - Essertes - Forel (Lavaux) - Jorat-Mézières - Lutry - Maraçon - Montpreveyres - Oron - Paudex - Puidoux - Pully - Rivaz - Saint-Saphorin (Lavaux) - Savigny - Servion

Organigramme district ORPC Lavaux-Oron



Mission réussie pour la Protection civile lors du Covid-19

Notre district de Lavaux-Oron a rejoint le district d'Aigle et le district de Riviera-Pays-d'Enhaut sur ordre du SSCM en vue de gérer l'engagement Covid-19. Un poste de commandement a été créé à Montreux au 2m2c pour gérer le bataillon Est.

Les missions que nous avons reçues :

- Appui en personnel logistique dans les pharmacies des hôpitaux, distribution de masques, désinfectant, etc.
- Appui sécurité: tri et filtre des personnes à l'entrée des hôpitaux
- Aide en cuisine et/ou distribution de repas, livraison de repas
- Surveillance de résidents d'EMS, aide pour des animations
- Assistance à la logistique
- Désinfection de zones contaminées
- Désinfection d'ambulances
- Déplacement de personnes pour dialyses
- Accueil de personnes sans abri, aide à l'arrivée de nouvelles personnes
- Mesures d'hygiène, accueil visiteurs des personnes en fin de vie
- Transport de matériel
- Installation et gestion de la centrale de distribution du matériel médical
- Installation et gestion d'un poste de commandement régional et par district

Le Covid-19 nous a fait vivre un engagement hors du commun, je dirais même exceptionnel. Pour la première fois de son existence, la Protection civile a été mobilisée. Aucun autre organisme n'aurait pu gérer autant de missions, toutes différentes avec aussi rapidement autant de personnel.

En quelques chiffres

- **8848** jours de services pour Lavaux-Oron (le canton de Vaud en compte **70'000**)
Usuellement, une année représente 5000 jours comprenant instruction, interventions et manifestations
- **84** jours consécutifs 7j/7
- **114'358** km parcourus
- **3** compagnies sur 4 engagées (**400** astreints ont été nécessaires pour gérer les missions reçues)



Le niveau de pression était très important lors du début de l'engagement, car les données étaient encore lacunaires quant à la transmission de la maladie, le fait d'avoir respecté en permanence les règles de l'OFSP a permis de maîtriser la sécurité de nos hommes.

C'est grâce à l'engagement de tous les cadres, ainsi que de tous les miliciens

que nos missions ont été remplies. Leur savoir-être a été exemplaire. Ils ont œuvré dans des domaines pour lesquels ils n'étaient pas formés et ont fait de leur mieux pour remplir leur devoir.

Lt Col Patrick Favre
Commandant de l'Organisation régionale de Protection civile Région Lavaux-Oron

Le Service de défense incendie et secours (SDIS)

Une organisation efficace au service de notre région



Structure et fonctionnement

Depuis quelques années, le SDIS Oron-Jorat bénéficie d'une certaine stabilité. L'année 2019 n'a pas dérogé à cette règle, puisque la structure du SDIS est restée inchangée (voir diagramme). Cette réjouissante continuité permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

Du côté opérationnel, après la mise en service, en été 2018, du nouveau système d'aide à l'engagement (SAE) ProSDIS opérationnel, le SDIS a connu une nouvelle évolution importante: le passage à la gestion individuelle des disponibilités. Le bilan qui peut être tiré après les six premiers mois de fonctionnement est positif.

Cette nouvelle façon de procéder a permis de gagner en efficacité au niveau de l'alarme du personnel, car le système mobilise directement les sapeurs annoncés disponibles. Le SDIS Oron-Jorat compte toujours 6 détachements d'intervention, répartis sur 4 sites opérationnels, qui garantissent une disponibilité de 24h/24 et 7j/7 en cas de sinistre:

- Mézières, avec 1 Détachement de Premier Secours (DPS) et 1 Détachement d'Appui (DAP);
- Oron-la-Ville, avec 1 DPS et 1 DAP;
- Palézieux, avec 1 DAP;
- Vucherens, avec 1 DAP.

L'effectif global au 31 décembre 2019 est de 181 sapeurs incorporés, soit:

- Mézières: 29 sapeurs DPS et 19 sapeurs DAP
- Oron-la-Ville: 37 sapeurs DPS et 28 sapeurs DAP
- Palézieux: 27 sapeurs DAP
- Vucherens: 41 sapeurs DAP

Résumé des activités

Edition réussie pour cette 6^e année d'activité du SDIS Oron-Jorat, qui a été extrêmement riche et chargée. Les exercices DAP (Détachement Appui) et DPS (Détachement Premiers Secours) ont traité de thèmes variés, intéressants et innovants, tels que:

- Motopompe: travail du servant, travail du chef, pannes et dérangements
- Extinction: petits moyens d'extinction, travail du porte-lance
- Sauvetage: utilisation des échelles
- Eléments naturels: utilisation des barrages
- Collaboration avec le DPS: exercice d'intervention
- Déplacements en véhicules prioritaires: dangers, droits et obligations

Ils ont été suivis avec assiduité. Il faut néanmoins être conscients que pour garantir le parfait état de fonctionnement du SDIS, le taux de présence aux exercices et formations ne doit pas diminuer.

En 2019, le SDIS a été mobilisé à 124 reprises, ce qui en fait l'année la plus chargée depuis 2014. Si les pollutions et les aides au portage sont en augmentation, la lutte contre le feu reste la mission qui a nécessité le plus d'heures d'engagement. Le SDIS a fait face à des interventions délicates par leur ampleur, leur difficulté ou leur lourdeur. Dans ce cadre, il est important de souligner la très bonne collaboration avec les SDIS voisins venus en renfort, ainsi qu'avec les partenaires (gendarmerie, PCI, services d'urgence de la santé et services privés).

Côté infrastructure, à relever que, en septembre dernier, ont débuté les travaux de la nouvelle caserne d'Oron. Ce futur bâtiment accueillera également le nouveau véhicule de transport de personnes et de matériel remis par l'ECA en décembre dernier.

L'excellente collaboration entre les organes politiques et opérationnels permet une gestion transparente et de confiance, le budget de fonctionnement est parfaitement maîtrisé.



Concours

La présence du SDIS Oron-Jorat au concours cantonal a été, en 2019, remarquée et remarquable. Les résultats obtenus sont à l'image du travail et de l'investissement consenti par chacun et il faut féliciter l'ensemble des participants et le personnel qui a encadré ces équipes. Merci également aux sapeurs restés sur le territoire pour assurer la sécurité de notre région.

Source: rapport d'activité du SDIS 2019



L'eau que nous buvons

L'eau, source de vie!
Bonne pour la santé, locale,
écologique et économique,
l'eau du Jorat renferme
toutes les qualités pour
être bue sans modération.



Vérification d'un captage de source
en forêt à Mézières

Une eau de qualité

L'eau potable est soumise à des normes particulièrement rigoureuses. De multiples analyses sont effectuées tout au long de son parcours, du captage au robinet.

Les analyses microbiologiques permettent de mettre en évidence la présence éventuelle de microorganismes dans l'eau. Certains, d'origine naturelle, comme les germes aérobies mésophiles, sont sans danger pour l'homme. D'autres, comme les *Escherichia coli* et les entérocoques sont indicateurs d'une contamination par des matières fécales humaines ou animales. Leur présence permet de supposer que d'autres bactéries plus dangereuses et susceptibles de provoquer des maladies graves pourraient se trouver dans l'eau.

Analyse microbiologique de notre eau en 2019

Microorganisme	Résultat	Norme eau potable
Germes aérobies mésophiles (UFC/ml)	12 UFC/ml	< 300 UFC=ml
<i>Escherichia coli</i> (UFC/ml)	0 UFC=/100ml	0
Entérocoques (UFC/100ml)	0 UFC=/100ml	0

RÉSULTAT : eau de très bonne qualité microbiologique

Les analyses physico-chimiques s'intéressent à la composition naturelle de l'eau et à ses équilibres, ainsi qu'aux substances indésirables voire toxiques qu'elle pourrait contenir. La seule problématique à relever concerne les micropolluants (pesticides, médicaments et autres composés comme le chlorothalonil).

Analyse physico-chimique de notre eau en 2019

Caractéristique	Unité	Objectif de qualité	Résultat
Conductivité à 25°C	µs=cm	200-800	327
Dureté totale	français	> 10	20.6
Calcium (Ca)	mg=l	< 200	67
Magnésium (Ca)	mg=l	< 125	9.7
Sodium (Na)	mg=l	< 200	4.3
Potassium (K)	mg=l	< 5	1.3
Nitrite	mg=l	< 0.1	Non détecté
Chlorures (Cl)	mg=l	< 20	7.3
Sulfates (SO4)	mg=l	< 50	8
Nitrates (NO3)	mg=l	< 40	12.5



Micropolluants

Le Service de l'eau s'est fortement impliqué dans la maîtrise des micropolluants. Plus de 300 substances sont monitorées dans les différentes ressources de l'eau distribuée. La totalité de l'eau distribuée correspond aux normes. Cependant, des traces d'un métabolite du chlorothalonil (fongicide utilisé dans l'agriculture) ont été détectées. Notre alimentation en eau n'est actuellement pas concernée par cette problématique.

L'année dernière, les métabolites du chlorothalonil ont passablement fait parler d'eux, ils ne doivent pas dépasser la valeur de 0.1 Qg/L. Les mesures faites sur notre réseau sont inférieures à la norme: 0,094 Qg/L prélevé à la grande salle de Carrouge et 0.057 Qg/L sur le réseau de l'AISFE.

Nitrates

Les nitrates proviennent des engrais utilisés dans l'agriculture. Le MSDA (Manuel suisse des denrées alimentaires) fixe un objectif de qualité à 25 mg/L. La valeur maximale est fixée à 40 mg/L par l'OPBD (Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public).

RÉSULTAT : eau de très bonne qualité physico-chimique

Il ne faut pas oublier que l'eau est pour l'homme une ressource vitale

Il faut donc apprendre et gérer au mieux sa disponibilité et sa qualité. Il existe trois sources principales de la pollution de l'eau: les rejets domestiques, les rejets agricoles et les rejets industriels.

Nous devons absolument respecter cette ressource si nous voulons pouvoir continuer à boire une eau de très bonne qualité.



Système de désinfection en continu
par traitement lampe UV

Les deux cuves du réservoir de l'AISFE

Instances officielles

SERVICES	RUE	LOCALITÉ	TÉLÉPHONE
Agence assurances sociales (AAS)	Le Bourg 11	1610 Oron-la-Ville	021 557 19 60
Centre social régional (CSR)	Le Bourg 11	1610 Oron-la-Ville	021 557 19 55
ECA	Rue de la Tour 5	1095 Lutry	058 721 21 21
Etat civil vaudois	Rue du Simplon 18	1800 Vevey	021 557 07 07
Gendarmerie - poste d'Oron	Le Bourg 11	1610 Oron-la-Ville	021 557 86 21
Justice de Paix Lavaux-Oron	Rue Davel 9	1096 Cully	021 557 82 55
Office des faillites arrondissement Est vaudois	Rue de la Madeleine 39	1800 Vevey	021 557 12 20
Office d'impôt du district	Rue du Simplon 22	1800 Vevey	021 557 10 00
Office des poursuites Lavaux-Oron	Ch. de Versailles 6	1096 Cully	021 557 83 10
Office régional de placement (ORP)	Av. C.-F. Ramuz 43	1009 Pully	021 557 19 10
Préfecture Lavaux-Oron	Rue du Temple 17	1096 Cully	021 316 07 10
Registre foncier de l'Est vaudois	Rue du Simplon 24	1800 Vevey	021 557 12 12
SDIS Oron-Jorat	Rte de Lausanne 54	1610 Oron	079 467 73 34

Ecole et petite enfance

SERVICES SCOLAIRES	RUE	LOCALITÉ	LIEN INTERNET	TÉLÉPHONE
Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron (APERRO)	Ch. du Centre 6	1077 Servion	www.reseau-aperro.ch	021 903 14 13
Ass. des parents d'élèves du Jorat-Oron-Palézieux (APE)	CP 73	1072 Forel-Lavaux	www.ape-jorat.ch	voir site internet
Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ)	Ch. du Raffort 11	1083 Mézières	www.asij.ch	021 557 35 08
Etablissement scolaire du Jorat (EPS)	Ch. du Raffort 11	1083 Mézières	www.ecolesdujorat.ch	021 557 35 10

GARDERIES	RUE	LOCALITÉ	LIEN INTERNET	TÉLÉPHONE
Le Petit Panda	Rue du Général-Guisan 4	1083 Mézières	www.petit-panda.ch	021 903 61 45
Les Libellules	Ch. de la Grande Salle 1	1084 Carrouge	www.reseau-aperro.ch	021 903 40 41

EMS

EMS	RUE	LOCALITÉ	TÉLÉPHONE
EMS La Faverge	Rte de Bulle 10	1610 Oron-la-Ville	021 908 09 08
EMS Le Flon	Rte du Flon 19	1610 Oron-la-Ville	021 908 02 00
EMS Le Signal	Rte du Signal 6	1080 Les Cullayes	021 903 11 66
Résidence EMS Praz-Joret	Rte de Servion 36a	1083 Mézières	021 903 09 40

Paroisses

PAROISSES	RUE	LOCALITÉ	TÉLÉPHONE
Paroisse du Jorat, Nicolas Merminod, pasteur	Ruelle Pasteur Martin 1	1083 Mézières	021 331 58 28
Paroisse catholique d'Oron		1610 Oron-la-Ville	021 909 50 37

Services médicaux

SERVICES	RESPONSABLE	LIEU	TÉLÉPHONE
URGENCES			
Ambulances, appel d'urgences			144
Feu, centrale d'alarme			118
Permanences médicales, Centrale des médecins de garde		1005 Lausanne	0848 133 133
Police, appel d'urgences			117
Rega			1414
CENTRE MÉDICAL DU JORAT		Rte de Servion 4-6-8, 1083 Mézières	
Médecine de famille	Dr Christopher Kraysenbühl		021 903 11 23
	Dr Jean Perdrix, Dr Jean-Michel Bigler, Dr Biniam Shawul et Dresse Jeanne de Montmollin		021 903 19 13
Psychiatrie - Psychothérapie	Dr Carlos A. de Mendonça Lima et Dr Dimitris Foskolos		021 903 19 13
Pédiatrie	Dresse Sarah Pernet-Fattet et Dresse Gaël Vadnaï		021 903 60 00
Cabinet dentaire	Dresse Valérie Dormenval		021 903 59 03
Cabinet de physiothérapie	Alison Garland de Rivaz		021 903 21 18
Chirurgie orthopédique	Dr Georges-Edouard Barraud		021 903 11 23
Pharmacie du Jorat	David Mack	Rte de Servion 6, 1083 Mézières	021 903 02 60
Centre médico-social (CMS)		Le Bourg 40, 1610 Oron-la-Ville	021 907 35 50

Santé

THÉRAPIES	CONTACT	LIEU	TÉLÉPHONE
Ostéopathe	Victoria Dezuari	1083 Mézières	079 445 35 86
Physiothérapeute	Sylvia Schaer	1084 Carrouge	021 903 17 21

Assistance - Aides

SERVICES	TÉLÉPHONE
Cartons du Cœur région Oron	079 393 86 70
Fondation pour proches-aidants PRO-XY Lavaux-Oron, Coordinatrice régionale	079 590 61 30
Groupe des bénévoles Oron-Mézières, transports médicaux, CMS Oron	021 907 35 50
La main tendue	143
Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes	147
Pro Senectute	021 646 17 21

Animaux et forêt

SERVICES	CONTACTS	RUE	LOCALITE	TELEPHONE
Vétérinaire petits et grands animaux	Julien Lador	La Vy de Rue 3	1083 Mézières	021 903 01 01
Garde-faune	Stéphane Mettraux	Rte de Morrens 8	1053 Cugy	021 557 81 66
Garde-pêche	Julien Girardier	Rte de Morrens 8	1053 Cugy	079 237 42 71
Garde forestier	Marc Rod	Z.I. Ecorcheboeuf 23	1084 Carrouge	079 638 05 21

Liste des préavis municipaux soumis au Conseil communal

En 2019 - 2020,
le Conseil communal
de Jorat-Mézières
a siégé à 3 reprises.

1^{er} octobre 2019

Préavis 06/2019

Autorisation de constituer un DDP sur la parcelle N°669 «Champ du Trey» à Carrouge en faveur de l'ASIJ

Municipal responsable: Guenat Patrice, syndic

Préavis 07/2019

Demande de crédit pour l'agrandissement du parking sis sur la parcelle N°647 ainsi que sur la partie A de la parcelle N°2 à Carrouge

Municipaux responsables:
Guenat Patrice, Hugentobler Sonia
et Jordan Pierre

Préavis 08/2019

Arrêté d'imposition pour l'année 2020

Municipal responsable: Guenat Patrice, syndic

6 décembre 2019

Préavis 09/2019

Mise en conformité des installations électriques de la grande salle de Mézières

Municipaux responsables:
Simonetta Sandro et Guenat Patrice

Préavis 10/2019

Budget 2020

Municipal responsable: Guenat Patrice, syndic

L'ensemble des préavis, décisions et PV des séances du Conseil communal sont accessibles sous www.jorat-mezieres.ch

17 mars 2020

Séance annulée pour cause de Covid-19.

Les préavis N°s 01/2020 et 02/2020 ont été repoussés à la séance du 16 juin 2020.

Le préavis N°02/2020 étant étroitement lié au démarrage du chantier du Collège Gustave Roud, un vote par Doodle a été proposé, de manière exceptionnelle, aux conseillers communaux.

Le résultat de ce sondage a été: 45 pour et 3 absentes.

16 juin 2020

Préavis 01/2020 - retiré

Participation aux charges d'exploitation du nouveau Centre sportif de Malley

Municipaux responsables:
Prete Muriel et Guenat Patrice

Préavis 02/2020

Demande de crédit pour le détournement des collecteurs EU-EC et extension de l'adduction d'eau - Secteur Route d'En Bas à Carrouge

Municipaux responsables:
Rochat Michel et Guenat Patrice

Préavis 03/2020 - refusé

Remplacement du chauffage et de son alimentation - Grande salle de Carrouge

Municipaux responsables:
Simonetta Sandro et Guenat Patrice

Préavis 04/2020

Gestion de la Municipalité et comptes communaux pour l'année 2019

Municipal responsable: Guenat Patrice, syndic

Préavis 05/2020

Epurateur Moyenne Broye

Municipal responsable: Rochat Michel

Ci-dessous, la séance du Conseil du 16 juin 2020, qui s'est exceptionnellement déroulée dans la salle de gym du Collège du Raffort pour respecter les mesures sanitaires dues au Covid-19.



Les brèves

BOIS DE FEU

La Coopérative Bois-énergie Jorat-Broye, dont la commune de Jorat-Mézières est membre, commercialise du bois de feu pour cheminée ainsi que des plaquettes bois-énergie.



Pour commandes & renseignements:

GFBJ, Groupement forestier Broye-Jorat, Z.I. de l'Ecorcheboeuf 23, 1084 Carrouge
Marc Rod, garde forestier
portable: 079 638 05 21, mail: marc.rod@vd.ch

AMICUS - La nouvelle banque fédérale de données pour les chiens



L'identification du chien par puce électronique et l'enregistrement dans une banque de données nationale sont obligatoires. Tous les chiens détenus ou importés en Suisse doivent être enregistrés. L'acquisition d'un chien et tous les changements relatifs aux chiens doivent être communiqués à l'administration communale. Sur le site www.amicus.ch, un guide d'utilisateur pour propriétaires de chien est disponible.

LOCATIONS DES SALLES ET REFUGES DE LA COMMUNE

Les demandes de location pour les différentes salles et refuges de la commune doivent être déposées via le site internet à l'adresse suivante:

www.jorat-mezieres.ch/
En 1 clic / Refuges et salles.

Nous rappelons que les demandes doivent être déposées au minimum un mois avant la manifestation, notamment pour les refuges et la salle des Enfants Bourgeois. Concernant les grandes salles, celles-ci doivent être déposées au minimum 3 mois à l'avance.

Les locations pour la Ferme des Troncs, les Chardouilles et le refuge de la Détente à Ferlens ne sont pas gérées par l'administration communale. Nous vous communiquons ci-dessous les liens qui vous donneront tous les renseignements nécessaires:

- Les Chardouilles: [www.jorat-mezieres.ch / cadre de vie](http://www.jorat-mezieres.ch/cadre-de-vie)
- Ferme des Troncs/Jorat souviens-toi: www.joratst.ch ou [www.jorat-mezieres.ch / cadre de vie](http://www.jorat-mezieres.ch/cadre-de-vie)
- Refuge de la Détente: www.refugeladetente.ch ou [www.jorat-mezieres.ch / cadre de vie](http://www.jorat-mezieres.ch/cadre-de-vie)

ACTIVITE ÉCONOMIQUE - ENTREPRISE

- Toute personne ou entreprise qui exerce une activité économique sur le territoire de Jorat-Mézières est tenue de s'annoncer auprès de l'administration communale.
- Les modifications et nouvelles données devront être annoncées dans un délai de trente jours.
- Toute entreprise employant un travailleur frontalier doit obligatoirement l'annoncer au Contrôle des habitants.

Formulaire d'annonce de nouvelle entreprise disponible sur [www.jorat-mezieres.ch / Cadre de vie / Entreprises](http://www.jorat-mezieres.ch/cadre-de-vie/entreprises)

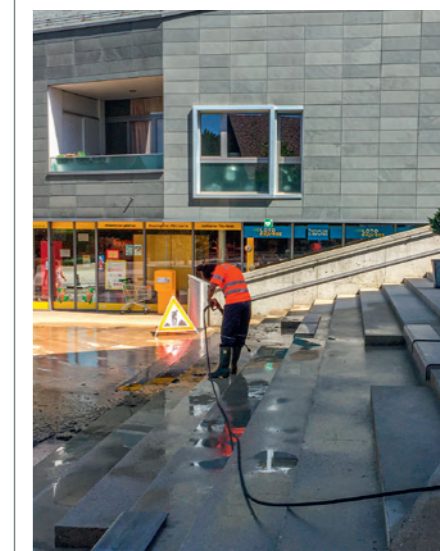
Un souci quotidien

Chaque année, un nombre incalculable d'heures sont consacrées au nettoyage de l'espace public

Il est à noter que chaque jour, nos employés de la voirie se chargent du maintien de la propreté des rues, des parcs, du nettoyage après les manifestations publiques ou privées, de la vidange des poubelles publiques, de l'approvisionnement des distributeurs de sachets pour chiens, des travaux de déneigement ainsi que du lavage de l'espace public afin d'éliminer les salissures.

De plus, ils sont responsables:

- De nettoyer les abords des poubelles en complément d'un balayage mécanique;
- D'assurer l'entretien et le nettoyage des espaces verts de la commune;
- D'entretenir les aires de jeux et les équipements sportifs;
- De ramasser les ordures et encombrants sauvages.



Nous les remercions vivement pour tout ce travail et comptons sur l'esprit citoyen pour conserver ces espaces communaux qui méritent d'être respectés.

Sonia Hugentobler
Vice-Syndique

Piscines familiales



La Municipalité, ayant constaté un nombre de plus en plus important de piscines familiales démontables ou non sur le territoire de la commune, tient à rappeler quelques directives à respecter.

- Les piscines non couvertes et autres bassins extérieurs peuvent être dispensés d'enquête publique par la Municipalité, pour autant que ces objets ne portent pas atteinte à des intérêts dignes de protection, en particulier à ceux des voisins.

L'installation d'une piscine enterrée ou hors sol doit préalablement être annoncée à la Municipalité, par écrit.

La demande devra être accompagnée d'un plan d'implantation sur la parcelle et comporter les dimensions de la piscine ainsi que la signature, pour accord, de tous les voisins parcellaires.

- Les piscines dont le volume est en dessous de 20 m³ ne seront pas soumises à autorisation et facturation de l'émolument communal.

- Les piscines dont le volume est en dessous de 20 m³ seront soumises à autorisation municipale avec facturation de l'émolument communal y relatif.

- Une enquête publique est requise dès que l'une des conditions suivantes est remplie:

- La piscine n'est pas démontable d'une saison à l'autre.
- La piscine se situe en zone «S» de protection des eaux.

- La piscine se situe hors zone à bâtir.
- L'eau de la piscine est chauffée.
- La piscine est destinée à l'usage de plus d'une famille.

- La vidange des eaux de baignade de toutes les piscines doit se faire aux eaux claires. Avant d'évacuer ces eaux, il importe de cesser tout apport de produits (chlore, brome, etc.) pendant 48 heures au minimum.

- Les eaux de nettoyage de toutes les piscines sont chargées en détergent, en acide ou en eau de Javel. Elles doivent être déversées dans un collecteur d'eaux usées et en aucun cas parvenir dans un collecteur d'eaux claires.

- Les eaux de rinçage du filtre doivent également être évacuées aux eaux usées.

- Si l'installation de traitement des eaux fonctionne avec des électrodes de cuivre et d'argent, ces eaux doivent impérativement faire l'objet d'un pré-traitement avant leur déversement. Dans ce cas, un contrat d'entretien est obligatoire.

- La directive cantonale de décembre 2007 (DCPE 501) «Assainissement des piscines et bassins d'agrément» est disponible sur le site internet www.vd.ch

Subvention communale lors de l'achat d'un vélo électrique

Soucieuse du développement des moyens de transports écologiques, et afin d'encourager ses citoyens à utiliser des vélos à assistance électrique (VAE), la Commune de Jorat-Mézières offre à ses citoyens, dès le 1^{er} juillet 2019, une subvention soumise aux conditions suivantes:

Conditions

- Le nombre de demandes est limité au montant prévu au budget annuel de la Commune.
- Le demandeur / la demandeuse doit être domicilié sur la Commune depuis 2 ans et certifier qu'il acquiert un vélo électrique pour ses propres besoins.
- L'offre est valable exclusivement pour les vélos électriques neufs achetés en Suisse, sur présentation de la quittance d'achat, dans les trois mois qui suivent l'achat.
- Une seule subvention par personne et par tranche de 5 ans est accordée.
- La subvention est de 10% du prix d'achat mais au maximum Fr. 300.- par vélo.

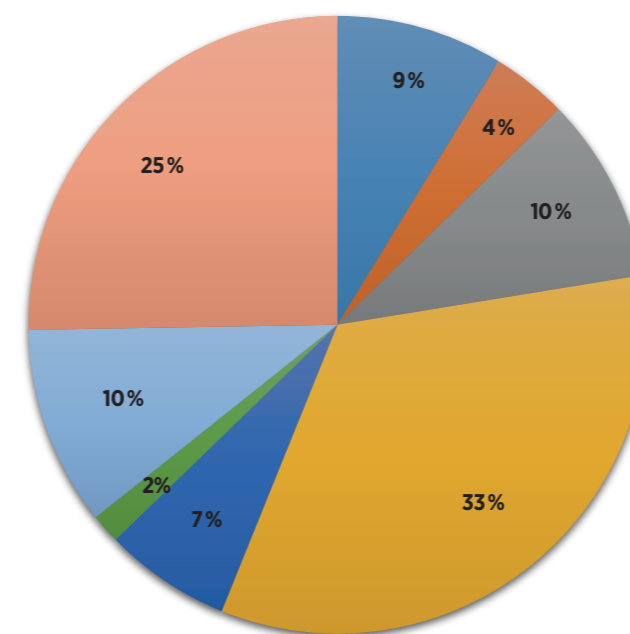
Procédure

Déposer au bureau communal le formulaire pour la subvention communale, aux heures d'ouverture, avec une pièce d'identité et la facture originale de l'achat du vélo.

Directive municipale ainsi que formulaire pour la demande de subvention communale disponibles sur www.jorat-mezieres.ch/
Cadre de vie / Transports

Infos déchets et horaires de la déchetterie

QUANTITÉ ET TYPE DE DÉCHETS EN 2019



Type	Quantité
Bois	107,80 to
Fer léger et blanc	49,20 to
Papier	119,60 to
Ordures ménagères	415,87 to
Encombrants	82,22 to
Déchets inertes	24,70 to
Verre	128,88 to
Déchets verts	312,58 to
TOTAL	1240,85 to

Nombre d'habitants au 31 décembre 2019: 2949

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE LA LOUYE À CARROUGE

Du 1^{er} novembre au 31 mars (horaire d'hiver)

Mercredi	15h00 – 18h30
Vendredi	10h00 – 12h00 13h00 – 15h00 réservé aux entreprises
Samedi	08h30 – 11h30

Du 1^{er} avril au 31 octobre (horaire d'été)

Lundi	15h00 – 18h30
Mercredi	15h00 – 18h30
Vendredi	10h00 – 12h00 13h00 – 15h00 réservé aux entreprises
Samedi	08h30 – 11h30

Fermée les jours fériés officiels / Responsable de la voirie: M. Philippe Bach, voirie@jorat-mezieres.ch



Matériel de vote Informations importantes



La majorité des cas de votes ne pouvant être pris en compte concerne les cas suivants:

- Carte de vote non signée;
- Bulletin(s) de vote, tout ou partie, non mis dans l'enveloppe jaune;
- Pas de carte de vote ou mise dans l'enveloppe jaune;
- Matériel de vote de la commune de domicile précédent. Les personnes déménageant environ 6 semaines avant une votation reçoivent leur matériel de leur ancienne commune et le renvoient à celle-ci;
- Matériel de vote déposé dans les boîtes aux lettres «votations» après 11h le dimanche des votations;
- Matériel de vote reçu par la poste le lundi suivant les votations (envoi en courrier B trop tard).

Une marche à suivre est imprimée au dos de l'enveloppe de transmission grise lors de chaque votation.

Vote des étrangers au niveau communal:

Les personnes d'origine étrangère peuvent voter, élire et être élues sur le plan communal dans le canton de Vaud. La Constitution de 2003 leur accorde ces droits politiques si elles répondent aux trois conditions suivantes:

- Bénéficier d'un permis de séjour en Suisse depuis dix ans;
- Résider dans le canton de Vaud depuis trois ans;
- Avoir 18 ans révolus.

Les personnes qui remplissent ces conditions sont inscrites automatiquement dans le registre de leur commune et reçoivent le matériel de vote ou d'élection à leur domicile.

Des informations à ce sujet se trouvent sous: www.vd.ch/vote-etrangers
#1voix1choix

En cas de perte de matériel ou matériel non reçu:

Ordonnance sur les droits politiques ODP 161.11:

Art. 24 Défaut de matériel: les électeurs qui n'ont pas reçu tout ou partie de leur matériel ou qui l'ont égaré peuvent en obtenir au greffe municipal au plus tard à 12h le dernier jour ouvrable précédant celui du scrutin.

Passé ce délai, il ne sera plus possible de voter sans carte de vote établie par l'administration communale.

L'administration communale se tient à votre disposition pour toutes questions en relation aux votations, ainsi qu'aux élections communales qui auront lieu au printemps 2021.



Que faire en cas de collision avec un animal ?

Trop d'animaux sont accidentés ou tués suite au trafic routier, quasiment quotidiennement dans le canton, et ce tout au long de l'année.

- La première chose est de s'arrêter et d'enclencher ses feux de détresse;
- Appeler la police au 117;
- Ne pas s'approcher de l'animal s'il est blessé, car en état de stress, il pourrait se montrer dangereux;
- Attendre l'arrivée de la police ou du garde-faune;

Pour tout complément d'informations: Stéphane Mettraux, garde-faune, 079 237 42 62

La Société du jumelage Carrouge – Carrouges (F)

2020 c'est 20 ans de jumelage

Historique:

Lors d'une simple visite touristique en Normandie, des habitants du village de Carrouge se sont liés d'amitié avec ceux du village de CARROUGES (France).

Puis, ils y sont retournés, une fois, deux fois, trois fois... seuls ou en groupe. C'est ainsi que les échanges entre les communes ont commencé.

Cette fraternité a incité les autorités des deux communes à prononcer le serment du jumelage le 24 septembre 2000.

But:

Le but de la société est de tisser des liens amicaux avec les habitants de CARROUGES au moyen d'échanges familiaux et les faire perdurer. Pour y parvenir, le voyage s'effectue en car. Les visites culturelles et gustatives sur place sont organisées avec grand soin par nos amis normands.

Voyager en famille coûte cher. Ainsi, pour financer une partie du voyage, la société organise et participe à diverses manifestations locales durant toute l'année, tels que soirée crêpes, cross lors du 1^{er} août et soirée moules/frites.

2020 c'est 20 ANS de JUMELAGE

Ce jubilé sera dignement célébré lors de la fête de la mi-été de la Jeunesse de Carrouge. Plusieurs activités seront organisées durant ces quelques jours en compagnie de nos amis carrougiens qui seront présents pour cette occasion.



Goël Jacques, président
079 696 35 47
Bolomey Cédric, secrétaire
079 632 43 34

Informations:
www.jumelagecarrougevd.ch



Nos nonagénaires



Hommage à feu Antonio Santos, né le 24 juillet 1929, décédé le 9 août 2019 (photo ci-contre).

Ainsi que Mme Eve Kraysenbühl, née le 2 juillet 1929, à qui nous adressons toutes nos félicitations.

Plusieurs nonagénaires ont été fêtés par la Commune en toute discrétion.

Associations et sociétés locales, sports et loisirs

Dénomination	Prénom	Nom	Rue	Localité	Tél. officiel
Abbaye de Carrouge	Frédéric	Pittet	Rte de la Croix-d'Or 5	1083 Mézières	079 301 42 82
Abbaye de Mézières	Raphaël	Pasteris	CP 94	1083 Mézières	079 649 65 13
Abbaye de Servion-Ferlens-ESSERTES	Loïc	Bardet	Ch. du Pralin 9	1085 Vulliens	079 718 01 88
Aînés du Jorat	Monique	Maeder	Rte du Village 49	1084 Carrouge	021 903 18 03
Amicale PEC Jorat-Lavaux			Champ du Clos 4	1085 Vulliens	079 765 49 84
Association des amis de Gustave Roud AAGR	Stéphane	Pétermann		1084 Carrouge	079 288 42 97
Association des commerçants du Jorat ACAIJ	Ronny	André	Grand-Rue 11	1083 Mézières	021 903 10 10
Association des parents d'élèves du Jorat & Oron-Palézieux APE	Christine	Muller	p.a. Catherine Ngom-Bru, ch. du Clos du Brit 2B	1083 Mézières	079 473 52 06
Association du Cinéma du Jorat	Sylvie	Jordan	Rte du Village 15	1084 Carrouge	021 903 19 18
Association Jorat souviens-toi	Claude-Yvan	Jordan	Rte du Borgeau 36	1084 Carrouge	079 943 99 63
Club de la Lanterne magique de Carrouge - cinéma Carrouge	Marc	Oran	Ch. Clos d'Amont 2	1078 Essertes	079 214 35 51
Association Petite Enfance Réseau Oron APERO		Secrétariat	Ch. du Centre 6	1077 Servion	021 903 14 13
Association scolaire intercommunale du Jorat ASIJ	Nicolas	Deprez	Ch. du Raffort 11	1083 Mézières	021 557 35 08
Azimuth-photo Club de photographie	Jean-Luc	Dufey	Ch. Champ de Plan 2	1083 Mézières	078 625 13 51
Badminton Club	Marina	Beaud	Ch. Praz du Perey 38	1077 Servion	021 903 19 45
Bibliothèque publique du Jorat	Martine	Thoney	Ch. du Raffort 11	1083 Mézières	021 557 35 21
Cercle des Amis du Théâtre du Jorat	Christophe	Rebetz	Case postale 38	1083 Mézières	079 561 31 56
Chœur mixte de Carrouge	Nathalie	Zweifel	Ch. du Moulin 5	1083 Mézières	079 572 73 64
Circul'Action	Armand	Gelin	Ch. Pierre-Boulangier 4	1083 Mézières	021 903 46 73
Club de Tennis de Table, CTT Mézières	Bernard	Cottier	Rue de Bassenges 5a	1024 Ecublens	079 250 51 78
Club du Berger Allemand le Jorat		Secrétariat	Ch. de la Jonquille 6	1607 Palézieux	
Cors des Alpes	Max	Zweifel	Ch. du Moulin 10	1083 Mézières	021 907 80 78
Delta Jorat Beta	Nicolas	Gilliéron	Rue du Général-Guisan 3	1083 Mézières	079 300 53 74
Ecole de Musique de la Fanfare du Jorat	Frédéric	Pittet	Chemin des Grand'Planches	1071 Chexbres	079 960 74 43
Fanfare du Jorat	Pidoux	Nicole	Chemin de la Croix 4	1410 Thierrens	077 450 38 69
FC Jorat-Mézières FCJM	Vincent	Rimaz	Chemin des Grottes 2	1083 Mézières	079 709 85 94
Fédération vaudoise des sociétés d'apiculteurs	Philippe	Locatelli	Ch. des Planches 14	1083 Mézières	021 903 24 82
Jeunesse de Carrouge	Noémie	Bach	Chemin du Bois-Devant 5	1084 Carrouge	078 612 20 75
Jeunesse de Mézières	Favre	Jérémy	Case postale 90	1083 Mézières	079 217 86 99
Jumelage Carrouge-Carrouges (F)	Jacques	Goël	Rte du Village 18	1084 Carrouge	079 696 35 47
La Joratitude	Gary	Cherpillod	Ch. du Pralin 9	1085 Vulliens	079 447 05 88
Les Trois Gâchettes de Mézières	Jean-Luc	Jeannet	Route des Cullayes 12	1083 Mézières	021 903 11 56
Marché Charme de Carrouge	Pierre	Jordan	Ch. de la Fontanettaz 27	1084 Carrouge	079 416 15 89
Marche Romande Général Guisan	Bernard	Burri	CP 13	1083 Mézières	079 412 38 19
Paysannes Vaudoises section Mézières et environ	Andréa	Bory	Chemin de la Naz 3	1084 Carrouge	078 758 23 56
Pistolet-Revolver du Jorat	Eric	Thoney	Ch. Bourg-Dessus 3	1085 Vulliens	079 776 54 49
Samaritains Section Haute-Broye Jorat ACVS	Stella	Dougoud	Rte d'Oron 21	1679 Villarboud	079 259 81 75
Ski Club "Les Genettes"	François	Gilliéron	Rte des Cullayes 9	1083 Mézières	021 903 12 52
Société de gymnastique de Mézières	Patricia	Dumas	Route du Village 10	1085 Vulliens	021 903 22 03
Soc. de Tir «les Maraîches» Carrouge, Ropraz, Vulliens	Bernard	Debétaz	Ch. des Maraîches 10	1084 Carrouge	078 751 28 68
Société de Tir la Détente	Frédéric	Broillet	Rte de Servion 5	1076 Ferlens	079 643 22 54
SVPR - Sté des Pêcheurs	Jean-Michel	Trollet	Les Laviaux 9	1509 Vucherens	079 558 30 94
Tir des enfants	Catherine	Bolomey	Rte d'en Bas 22	1084 Carrouge	079 485 45 69
Union des Sociétés de Tir et d'Abbaye de Mézières	Jean-Luc	Jeannet	Route des Cullayes 12	1083 Mézières	021 903 11 56
VBC Jorat-Mézières	Gaspar	Cuche	Route du Village 62	1085 Vulliens	077 403 78 16

Souvenirs 2019-2020



1^{er} août 2019
Fête nationale au centre du village à Ferlens



15-16 juin 2019
50^e édition de la Marche romande du Général Guisan



10-15 juillet 2019
Abbaye de Carrouge

30 janvier 2020
Traditionnelle journée des aînés, loto



14 décembre 2019
Vente de sapins au dépôt communal de Mézières



25 novembre 2019
Plantation d'un cerisier dans le verger communal avec Mme Hélène Fiaux, gagnante de ce lot lors du loto des aînés.





Evénements 2020-2021

Juillet 2020

- 22-26 Fête de la mi-été
Stand tir les Maraîches à Carrouge
- 22-26 20 ans du jumelage
Carrouge-Carrouges (F)
durant Fête de la mi-été
Stand tir les Maraîches à Carrouge
- 31 Souper villageois
Stand tir les Maraîches à Carrouge

Août 2020

- 1 Brunch organisé par la
Paroisse du Jorat, en collaboration
avec la boulangerie Ronny
Temple à Mézières
- 1 Fête nationale,
tournois pétanque, cross, marche
Inscription gratuite sur place
Stand tir les Maraîches à Carrouge
- 1 Fête nationale,
ouverture de la fête, discours
Stand tir les Maraîches à Carrouge
- 19 Tour du Pays de Vaud, course à pied
Au Raffort à Mézières
- 21-22 Festival Into The Corn,
Delta Jorat Beta
Les Chardouilles à Mézières
- 22 Portes ouvertes Ecole de musique
Grande salle à Mézières
- 22 Concert final du camp des jeunes
musiciens de la Régionale
de Lavaux CMRL
Grande salle à Mézières
- 28 Marché «Charme»
Place du Marché à Carrouge

Septembre 2020

- 2-6 Abbaye de Mézières
Mézières, centre du village
- 12 Marché Jorat Souviens-toi
Ferme des Troncs à Mézières
- 13 Fête aux Troncs
Ferme des Troncs à Mézières
- 25 Marché «Charme», soirée fondue
Place du Marché à Carrouge

Octobre 2020

- 2 Soirée moules frites organisée
par la Société de jumelage
Repas sur inscription
Grande salle de Carrouge
- 3 Route du moult Lavaux - Payerne
Halte des calèches
*12h place grande salle Mézières
et 12h30 place du Marché Carrouge*
- 3 Marché de la vente paroissiale
Jardin de la Cure à Mézières
- 4 Vente paroissiale
Grande salle de Mézières

- 6 Conseil communal
Grande salle de Mézières
- 13 Don du sang
Grande salle de Mézières
- 23 Souper de soutien
de la Jeunesse de Mézières
Grande salle de Mézières
- 30 Marché «Charme»
Place du Marché à Carrouge
- 31 Bal Halloween Night organisé
par la Jeunesse de Carrouge
Grande salle de Carrouge

Novembre 2020

- 6-8 Bourse d'échange d'oiseaux
des îles (Association romande
d'amateurs d'oiseaux)
Grande salle de Mézières
- 13 Nuit du conte
Aula du Collège du Raffort / Mézières
- 27 Marché «Charme»
Place du Marché à Carrouge
- 28-29 Soirées de la Société
de gymnastique de Mézières
Grande salle de Mézières

Décembre 2020

- 3 Conseil communal
Grande salle de Mézières
- 8 Noël du Club des Aînés du Jorat
Restaurant Les 3 Suisses Vucherens
- 12-13 Marché de Noël
Grande salle de Mézières
- 18 Marché «Charme»
Place du Marché à Carrouge

Janvier 2021

- 9 Soirée +28 du FC Jorat-Mézières
Grande salle de Mézières
- 29 Marché «Charme»
Place du Marché à Carrouge
- 29 Soirée crêpes organisée
par la Société de jumelage
Grande salle de Carrouge
- 30 Soirée annuelle Fanfare du Jorat
Grande salle de Mézières

Février 2021

- 6 Soirée annuelle Fanfare du Jorat
Grande salle de Mézières
- 12-14 Bourse d'échange d'oiseaux
des îles (Association romande
d'amateurs d'oiseaux)
Grande salle de Mézières
- 20 Tour de jeunesse - Bal Green Party,
organisé par Jeunesse de Mézières
*Grande salle de Mézières
+ salle de gym*

- 26 Marché «Charme»
Place du Marché à Carrouge

Mars 2021

- 5 Repas de soutien
du FC Jorat-Mézières
Grande salle de Mézières
- 13-14 Salon du bien-être
Grande salle de Mézières
- 19-20 Championnat vaudois de dressage
La Ferme des Troncs
- 20 Vide-grenier de Jorat-Mézières
Grande salle à Mézières
- 26 Marché «Charme»
Place du Marché à Carrouge

Avril 2021

- 10 Bal de printemps organisé
par la Jeunesse de Carrouge
Grande salle de Carrouge
- 30 Marché «Charme»
Place du Marché à Carrouge

Mai 2021

- 8 Marché Jorat Souviens-toi
Place du Village à Mézières
- 28 Marché «Charme»
Place du Marché à Carrouge

Juin 2021

- 12 Marché Jorat Souviens-toi
Place du Village à Mézières
- 19-20 Marche du Général Guisan
Grande salle de Mézières
- 25 Marché «Charme»
Place du Marché à Carrouge

Aînés du Jorat, une activité par mois.
Renseignements et inscription au groupe des
aînés chez Mme Monique Maeder au 021 903 18 03

Cinéma du Jorat, grande salle de Carrouge:
le site www.cinema-du-jorat.ch vous renseignera
sur les dates des séances

La Lanterne Magique au cinéma du Jorat,
grande salle de Carrouge;
le site www.lanterne-magique.org
vous renseignera sur les dates des séances

La Petite Lanterne au cinéma du Jorat, grande
salle de Carrouge: le site www.petitelanterne.org
vous renseignera sur les dates des séances

Le Poste Mobile, la gendarmerie à votre porte,
en alternance sur les places du Village de
Carrouge et Mézières: www.jorat-mezieres.ch
vous renseignera en temps utile

Don du sang, Grande salle de Mézières:
www.jorat-mezieres.ch vous renseignera
en temps utile